



## Au sommaire de ce premier numéro :

- Un projet phare : le Très Haut Débit arrive bientôt sur la CAGV
- L'actualité : inauguration du site Biovilleneuvois
- Portrait : Laurent Blot, créateur d'Ecolomique
- Territoire : lancement du label "Fermes de Lot et Bastides"

## Un projet

### Très Haut Débit : la fibre c'est pour bientôt.

Le Très Haut Débit est un enjeu majeur d'attractivité et de développement pour la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois. Grâce à un investissement global de 130M€ sur dix ans, le Lot-et-Garonne est le 1er département d'Aquitaine à s'engager dans ce projet public, collectif, structuré et essentiel, tout comme l'ont été hier le déploiement de l'électricité, de l'eau courante ou du téléphone.

Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois avec la participation de ses communes (250 000 € au total, répartis à 50% pour la CAGV et 50% pour les communes), s'est fixée pour objectif de couvrir en Très Haut Débit, via la fibre optique, 70% de sa population dans les cinq ans à venir.

D'ici 2021, 37 432 habitants sur 50 265 auront un accès au Très Haut Débit sur la CAGV. Par la suite, les communes restantes bénéficieront d'un deuxième programme d'investissement en Très Haut Débit.



**A retenir : investissement de 130M€ sur 10 ans, opérationnel en 2021 pour 70% de la population**

## L'actualité

### Biovilleneuvois, un site unique en France et une valorisation vertueuse des déchets

C'est le Jeudi 12 mai que Biovilleneuvois a été inaugurée en présence de Patrick Cassany, président de la CAGV, Alain Rousset, président de la nouvelle grande région Aquitaine, et Matthias Fekl, Secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur.



La méthanisation est un procédé simple qui consiste à créer de l'énergie grâce aux sous-produits organiques issus de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire. Le biogaz ainsi créé est injecté dans le réseau de gaz nature. L'unité biogaz Fonroche permet la valorisation locale de 71 000 tonnes de matières organiques, provenant des acteurs agricoles locaux et agro-industriels du Grand Villeneuvois (47). Villeneuve Biogaz a une capacité de production de 34 500 MWh de gaz /an, soit la consommation annuelle de 11 050 habitants (la moitié de la population d'une ville comme Villeneuve). Selon les estimations de l'ADEME, en 2050, la moitié du gaz de réseau pourrait être issue de la méthanisation.

## Portrait

## Laurent Blot : fondateur d'Ecologique Quand l'écologie est synonyme d'économie

**Laurent Blot a fondé Ecologique, une société spécialisée dans la rénovation énergétique, qui permet de réduire la consommation énergétique des bâtiments grâce à différentes techniques : isolation, fenêtres et menuiseries, ventilation, chauffage.**

Laurent Blot décide de créer son entreprise en 2013 à Villeneuve-sur-Lot dont il est originaire, autour de la rénovation énergétique de l'habitat. « Nous avons fait le choix de travailler avec des matériaux bio-sourcés, avec le plus souvent une fabrication locale ou de proximité, issus d'une filière proche. Tout simplement pour contribuer au maintien des emplois locaux, mais aussi pour avoir des fournisseurs qui puissent assurer un SAV très rapide ». Sensibilisé à la rénovation durable, il y trouve un bienfait économique (réduction des factures énergétiques), national (choisir des matériaux de fabrication Française permet de conserver voire développer les emplois) et environnemental (réduire les gaz à effet de serre-réduire le réchauffement climatique et les conséquences planétaires).



[www.ecologique-renove.com](http://www.ecologique-renove.com)

## Territoire

### Un nouveau label d'excellence : les Fermes de Lot & Bastides

**Initié par la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (CAGV), en partenariat avec la Chambre d'agriculture et l'Office du Tourisme du Grand Villeneuvois (OTGV), le label « Fermes de Lot et Bastides » vise la promotion des producteurs et produits locaux, ainsi que le développement de la vente directe auprès des consommateurs.**



Véritable vitrine des savoir-faire territoriaux, les produits vendus selon la chartre, seront locaux et naturels. Dépliants, signalétiques personnalisés et internet permettront de développer l'agrotourisme, qui s'adresse aussi aux habitants de la CAGV : « Il est important aussi que les habitants de la CAGV se réapproprient les bonnes adresses et produits de qualité de nos fermes. C'est un levier économique pour tout le monde, pour les consommateurs comme pour les producteurs, et la garantie de fraîcheur des produits » indique Yvon Ventadoux, Vice-président délégué au développement économique.